



Karen Hughes
Sous-ministre, Secrétariat du Conseil du Trésor
Secrétaire du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du Cabinet
PSconsultation@ontario.ca

Le 23 mai 2019

Objet : Consultations du secteur public de l'Ontario

Chère Mme Hughes,

Par la présente, l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO) répond aux consultations du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) sur la négociation collective dans le secteur public. Les quatre questions envoyées aux employeurs et aux agents de négociation du secteur public, ainsi que les mesures énumérées pour considération dans votre communiqué de presse annonçant cette consultation, indiquent une intention de miner le droit de nos membres à une négociation collective libre et équitable avec notre employeur, le Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa. L'intrusion du gouvernement dans notre processus de négociation n'est ni nécessaire ni bienvenue.

L'Université d'Ottawa opère dans un cadre unique dont seuls ses agents négociateurs et le Bureau des gouverneurs ont une compréhension approfondie. En tant qu'institution bilingue ayant le mandat de servir la communauté franco-ontarienne, nos programmes en français font souvent concurrence à des programmes similaires offerts au Québec pour le tiers du coût. Ainsi, la charge de travail de nos membres diffère de celle des professeur.e.s et bibliothécaires des autres collèges et universités de la province (à l'exception de l'Université Laurentienne). Notre charge de travail comprend la traduction de documents pour les cours et l'offre des programmes et activités à nos étudiant.e.s dans les deux langues officielles. Ce mandat officiel n'est qu'une des raisons pour lesquelles l'Université d'Ottawa se démarque. En effet, située dans la capitale du pays, nous sommes la plus grande université bilingue français-anglais au monde. Notre capacité de négocier de façon indépendante des conventions collectives justes et équitables qui tiennent compte de cette réalité particulière est essentielle pour attirer les meilleur.e.s professeur.e.s et bibliothécaires, et afin de remplir notre mandat. Étant donné le caractère distinctif de notre université, votre proposition de créer un cadre uniforme pour les pratiques de négociation collective est malvenue et à courte vue.

De plus, la proposition de légiférer sur les plafonds d'augmentation salariale compromet les efforts conjoints que nous avons déployés lors de nos négociations pour accroître l'équité. À la suite de notre dernière ronde de négociations collectives, l'APUO et l'employeur ont mis sur pied un comité mixte chargé d'enquêter sur les écarts salariaux hommes-femmes et d'explorer les solutions possibles pour rectifier cette injustice historique. Il s'agit d'une étape importante pour les professeurs et les bibliothécaires de l'Université d'Ottawa et d'un exemple de résultat positif qui découle d'une relation soutenue entre un agent négociateur et un employeur. Toute ingérence du gouvernement dans le processus de négociation collective compromettrait notre capacité à

corriger une iniquité systémique de longue date qui continue d'affecter les collèges et universités de l'Ontario, ainsi que le secteur public dans son ensemble.

Depuis 1976, l'APUO a ratifié seize conventions collectives avec son employeur. Ce résultat est le fruit d'une volonté mutuelle d'en arriver à des conditions de travail justes et équitables, qui constituent un environnement propre à offrir à nos étudiant.e.s une recherche et une éducation de haut niveau. Nous demandons donc au gouvernement de respecter notre autonomie et notre liberté académique, et de s'abstenir de s'ingérer dans la relation soutenue que nous nous efforçons de maintenir avec notre employeur.

L'APUO souscrit entièrement au mémoire de l'Union des associations de professeur.e.s des universités de l'Ontario (UAPUO), que nous joignons à titre de référence. Nous contestons l'idée que les augmentations salariales du secteur public négociées au moyen du processus de négociation collective sont à blâmer pour le déficit de l'Ontario. Plutôt que de s'attaquer aux travailleurs.euses du secteur public, nous pressons le gouvernement de régler son problème de revenus et de financer adéquatement ses infrastructures publiques. Tel qu'indiqué précédemment, les membres de l'APUO, ainsi que nos pair.e.s à travers la province, n'accepteront aucune ingérence du gouvernement dans notre droit à une négociation collective libre et juste. L'APUO défendra ce droit par les moyens nécessaires.

Sincèrement,

Le Comité exécutif de l'APUO